

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs tenue le mardi 27 août 2024 à 19 h 30, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francs Nord, Victoriaville, G6P 6S5 et à laquelle sont présents :

Administrateurs membres du personnel

Madame Audrey Allard
Madame Mélissa Barthell
Madame Janie Bédard
Madame Isabelle Cantin
Madame Sandra Houle

Administrateurs membres parents

Monsieur Stéphane Alain
Monsieur Jonathan Guillemette
Madame Marie-Ève Provencher

Administrateurs membres de la communauté

Madame Stéphanie Cloutier
Monsieur Jean-Philippe Hamel
Madame Geneviève Martel
Monsieur Nicolas Poliquin

Absences :

Madame Eva Becquereau
Madame Stéphanie Turcotte
Madame Marie-Claude Vigneault

Sont également présentes :

Madame Marylène Plante	Directrice générale par intérim
M ^e Julie Garneau	Secrétaire générale
Madame Mélanie Garneau	Membre du personnel-cadre (sans droit de vote)

Est invité :

Monsieur Frédéric Gagnon	Directeur général adjoint et directeur du Service des ressources matérielles
--------------------------	--

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jonathan Guillemette, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'administration à 19 h 31.

CA1-422-2408

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Isabelle Cantin propose que l'ordre du jour soit adopté avec la modification mentionnée ci-après et que le président soit autorisé à inverser l'ordre des sujets, selon son bon jugement :

2.1 : Démission de deux membres au conseil d'administration

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La secrétaire générale, Madame Julie Garneau, informe les membres n'avoir reçu aucune inscription à la période de questions du public.

CA1-423-2408

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024

ATTENDU QUE la secrétaire générale a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration, dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE :

CA1-424-2408

DÉMISSIONS DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale déclare avoir reçu les deux lettres suivantes :

- Lettre de démission de madame Eva Becquereau, membre parent au conseil d'administration et représentante du district de Victoriaville Nord; et
- Lettre de démission de madame Stéphanie Turcotte, membre de la communauté au conseil d'administration et représentante du milieu communautaire, sportif ou culturel.

Madame Geneviève Martel propose de prendre acte des démissions de madame Eva Becquereau et de madame Stéphanie Turcotte.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-425-2408

LETTRÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR L'ALLOCATION D'UN MONTANT RÉSERVÉ À LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉCOLES

Madame Marie-Ève Provencher propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance le dépôt de la correspondance suivante :

- Lettre du ministère de l'Éducation pour l'allocation d'un montant réservé à la qualité de l'air dans les écoles.

Cette lettre indique qu'une aide financière de 3 400 00\$ a été réservée pour le projet « 50645 - Amélioration de la qualité de l'air » pour des écoles.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

RAPPORT DES DIRECTIONS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM :

La directrice générale par intérim, madame Marylène Plante, aborde les sujets suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le nombre d'élèves inscrit pour l'année scolaire 2023-2024 est de 13 186 soit :
 - Maternelle 4 ans : 281
 - Maternelle 5 ans : 1 027
 - Primaire : 6 412
 - Secondaire : 5 466

Cela représente une hausse de 435 élèves inscrits de plus que l'an passé (+3.33 %).

- Le nombre de classes maternelles 4 ans cette année est de 27 sur une possibilité de 31 autorisées par le ministère de l'Éducation. Faute d'inscriptions en région, le Centre de services scolaire des Bois-Francs n'a pas ouvert 4 classes.
- La formation professionnelle : il y a 637 élèves présentement inscrits. Environ 200 élèves s'ajouteront avec l'entrée de certains programmes de novembre et mars.
- Chantiers :
 - École le Tandem de Victoriaville: le gymnase sera disponible en octobre seulement.
 - École Pie X de Victoriaville : l'agrandissement devrait être prêt pour la rentrée scolaire 2025-2026.
- Service de garde : une seule école avec des enjeux (école Pie X de Victoriaville). Les 5^e et 6^e années de cette école n'ont pas d'accès à ce service après l'école. Somme toute, les services de garde sont en meilleure posture que l'an passé.
- La comptabilisation officielle du nombre d'élèves dans nos écoles se fera le 30 septembre prochain. Les résultats seront présentés en octobre pour la clientèle étudiante et le transport scolaire.
- Transport scolaire : première année avec les frais de 50\$ pour une deuxième adresse. Cela permet de mieux organiser les services.
- Grande rentrée scolaire du personnel le 21 août en avant-midi. C'est environ 1 500 personnes qui ont assisté à la conférence de madame Sonia Lupien « *Comment chasser le mammoth sans y laisser sa peau?* » Le thème abordé est comment gérer son stress?
- Le thème de l'année : « NOUS collaborons, ILS réussissent ! ».
- Grandes priorités de 2024-2025 du Centre de services scolaire des Bois-Francs :
 - Travailler à l'atteinte des objectifs du PEVR 2023-2027 en lien avec la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés en soutenant l'actualisation des plans d'action en lien avec les projets éducatifs de chacun des milieux.
 - Assurer l'atterrissage de la démarche d'accompagnement de l'élève et du personnel en collaboration avec les services éducatifs.
 - Poursuivre la simplification des processus pour encore plus d'efficacité.
 - Poursuivre les efforts au niveau du recrutement afin de continuer à doter nos établissements de personnes compétentes qui sauront contribuer à l'atteinte de nos différents objectifs.

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Améliorer la communication, entre autres via l'intranet pour les employés.

La directrice générale par intérim invite la directrice du Service des ressources humaines, madame Mélanie Garneau, à aborder le sujet suivant :

- Les besoins en personnel (temps plein et partiel incluant les remplacements.)
 - Enseignants : moins de 10 personnes.
 - Techniciens en éducation spécialisée : moins de 10 personnes
 - Professionnels : quelques personnes seulement.
- Plusieurs séances d'affectation et des rencontres d'information ont eu lieu au cours des dernières semaines pour les employés.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS :

La directrice des Services éducatifs, madame Sandra Houle, aborde les sujets suivants :

- Secteur jeune : quatre journées pédagogiques avant la rentrée scolaire ont eu lieu ce qui a permis d'offrir de la formation donnée par les Services éducatifs.
- Cours d'été : deuxième année avec la nouvelle structure de cours. Les résultats sont satisfaisants.
 - 389 élèves se sont inscrits cette année. Hausse de 38 élèves par rapport à l'an dernier.
 - 545 reprises d'examen, sans nécessairement faire le cours.
 - 51% des élèves en réussite pour les examens repris.
 - Une certaine vulnérabilité est identifiée en histoire pour l'examen de reprise. Un taux de réussite de 8% seulement. Une analyse sera faite à ce sujet.
- Événement « Autobus en famille » : 191 familles ont participé à cet événement qui a eu lieu dans diverses écoles pour sensibiliser les enfants à la bonne conduite à adopter en autobus.
- 15-16 août : accueil des nouveaux enseignants avec différents ateliers.
- Formation générale adulte : augmentation de la clientèle cette année.
- Formation professionnelle : madame Isabelle Cantin déclare qu'il y a eu une belle rentrée avec des groupes bien remplis. Elle ajoute :
 - Nouveauté cette année : questionnaire de la rentrée qui permet de cibler des élèves en besoin pour offrir un filet de sécurité et mieux accompagner les élèves pour favoriser leur réussite.
 - Les nouveaux enseignants sont accompagnés sur quatre ans avec notamment de la formation.
 - Offensive dans la construction : nouvelle formation de 700 heures débutera le 19 septembre prochain en charpenterie-menuiserie.
 - Attestation d'études professionnelle (AEP) pour assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

autonomes et semi-autonomes : 1^{re} cohorte se terminera sous peu sans qu'une reconduction du programme soit annoncée.

SUJETS DE DÉCISION :

CA1-426-2408

NOMINATION DIRECTION GÉNÉRALE : BESOINS LOCAUX EXPRIMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

ATTENDU QUE la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique* et édictant la *Loi sur l'institut national d'excellence en éducation*, adoptée en décembre 2023, a changé la façon dont est nommé un directeur général d'un centre de services scolaire;

ATTENDU QU'UN directeur général n'est plus nommé par le conseil d'administration, mais par le gouvernement, sur recommandation du ministre de l'Éducation;

ATTENDU QUE le ministre doit, dans sa recommandation, tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration du centre de services scolaire;

ATTENDU QUE le 29 mars 2024 le poste de directeur général au sein du Centre de services scolaire des Bois-Francs est devenu vacant;

ATTENDU QUE, par lettre datée du 6 août 2024, la sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation a invité le président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs à lui faire parvenir une résolution du conseil d'administration quant aux besoins locaux dans le cadre du processus menant à la nomination du prochain directeur général du Centre de services scolaire des Bois-Francs;

ATTENDU QUE par ladite lettre, la sous-ministre précise qu'on entend par besoins locaux les attentes du conseil d'administration à l'égard de certaines compétences que devrait avoir le dirigeant de l'organisation, en outre du leadership pédagogique, et ce, en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu au sein duquel il sera appelé à évoluer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Poliquin ce qui suit : QUE les besoins locaux identifiés par le conseil d'administration et les attentes qui y sont associées en matière de compétences, expériences et expertises à l'endroit du nouveau directeur général soient présentés aux responsables du comité de sélection comme suit :

- Équité de l'offre de services sur l'ensemble du territoire :

Considérant la réalité distincte des clientèles en zones rurales, les défis socio-économiques et culturels dans leur ensemble, les besoins propres aux nouveaux arrivants, et devant la volonté que l'accès, entre autres, au soutien à l'intégration, aux services spécifiques pour la clientèle EHDAA, au programme d'anglais intensif, et aux programmes particuliers au secondaire, soit assuré de manière équitable sur l'ensemble du territoire, sont attendues :

- Connaissance et sensibilité des réalités propres aux milieux ruraux ;
- Expérience en gestion de la diversité culturelle et linguistique ;
- Compétences en communication humaine et organisationnelle.

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Recrutement et rétention des talents | Attractivité dans la région :

Considérant la nécessité de mettre en place des stratégies d'attraction et de rétention des talents en région éloignée des grands centres, en misant sur des pratiques RH innovantes reconnaissant la plus-value de son capital humain, et faisant du Centre de services scolaire des Bois-Francs un employeur de choix auprès des candidats potentiels, sont attendues :

- Expertise en développement organisationnel ;
- Compétences en gestion de la performance;
- Compétences en leadership transformationnel.

- Partenariats stratégiques :

Dans une optique de développement des collaborations d'envergure déjà établies et celles à venir, avec les partenaires des milieux sur l'ensemble du territoire, tels que les municipalités, les centres de santé et services sociaux, les organismes communautaires et les établissements d'enseignement d'ordres collégial et universitaire, sont attendues :

- Expérience en gestion des partenariats avec la communauté ;
- Compétences en communication stratégiques ;
- Expérience en relations publiques.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-427-2408

LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS (mise à jour) – adoption

Une liste des comités est présentée avec le nom des personnes qui en sont membres et ceux qui n'en sont plus depuis la dernière année. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin que soit adopté ce qui suit :

Comité de vérification :

QU'acte soit pris du remplacement de monsieur Alain Desruisseaux par monsieur Frédéric Gagnon.

Comité de gouvernance et d'éthique:

QU'acte soit pris du remplacement de madame Eva Becquereau par madame Marie-Ève Provencher.

QU'acte soit pris du remplacement de monsieur Alain Desruisseaux par madame Marylène Plante.

Comité des ressources humaines :

QU'acte soit pris du remplacement de madame Stéphanie Turcotte par madame Marie-Ève Provencher.

QU'acte soit pris du remplacement de monsieur Alain Desruisseaux par madame Marylène Plante.

Comité consultatif de transport scolaire :

QU'acte soit pris du remplacement de madame Marie-Ève Provencher par monsieur Nicolas Poliquin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CA1-428-2408

**ENTENTE POUR LE RÈGLEMENT DU GRIEF NO 2023-00056-5110
DÉPOSÉ AU GREFFE DES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE DU SECTEUR DE
L'ÉDUCATION**

Le huis clos est demandé par le président à 20h34.

Madame Mélanie Garneau est invitée par le président à présenter le dossier. Trois représentantes du Syndicat de l'enseignement sont également présentes.

Mélanie Garneau et les trois représentantes du Syndicat de l'enseignement se retirent pour les délibérations.

Après avoir été invitée à présenter ses observations, madame Janie Bédard se retire pour les délibérations et le vote.

Les membres délibèrent à huis clos sur le dossier.

Le huis clos est levé à 20h37.

Madame Mélanie Garneau et les trois représentantes du Syndicat de l'enseignement se joignent à la séance.

ATTENDU QUE le grief n° 2023-0000056-5110 a été déposé le 8 décembre 2021 par le Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs auprès du Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation ayant pour objet de réclamer auprès du Centre de services scolaire des Bois-Francs le paiement du temps consacré à la surveillance de l'accueil et des déplacements aux suppléantes et aux suppléants occasionnels en enseignement;

ATTENDU QUE l'entente a pour effet de mettre fin à la réclamation faisant l'objet du grief déposé par ledit Syndicat;

ATTENDU QUE la direction générale par intérim recommande d'autoriser l'entente intervenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Audrey Allard que soit adopté ce qui suit :

QUE le Centre de services scolaire des Bois-Francs accepte de mettre fin au recours intenté par le Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs le 8 décembre 2021 en vertu du grief n° 2023-0000056-5110 déposé auprès du Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation;

QUE l'entente intervenue dans le cadre de la fin dudit recours soit par les présentes autorisée à toutes fins que de droit;

QUE la directrice du Service des ressources humaines soit mandatée et autorisée à signer l'entente intervenue, pour et au nom du Centre de services scolaire des Bois-Francs, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à ladite entente.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Mesdames Audrey Allard, Mélissa Barthell, Isabelle Cantin et Sandra Houle s'abstiennent de voter.

Madame Janie Bédard rejoint la séance après l'adoption.

SUJET DE CONSULTATION :

Aucun sujet n'est abordé.

SUJET D'INFORMATION :

PRIORITÉ 2024-2025

Ce sujet a été abordé dans le rapport de la directrice générale par intérim au point RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Monsieur Frédéric Gagnon fait la présentation du document *État de situation des projets 2024-2025*.

ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LE PERSONNEL

Ce sujet a été abordé par la directrice du Service des ressources humaines au point RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM.

CA1-429-2408

DÉPÔT DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PERSONNELS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Janie Bédard propose qu'il soit pris acte du dépôt au conseil d'administration de la *Déclaration d'un membre relative aux normes d'éthique et de déontologie*, soit celle de tous les membres présents.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance prévue au calendrier du conseil d'administration est fixée au 17 septembre 2024.

CA1-430-2408

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Isabelle Cantin propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 20 h 44.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Jonathan Guillemette, président

Julie Garneau, secrétaire générale